

La prise en charge des dossiers criminels complexes (crimes de sang non-élucidés, crimes sériels et disparitions inquiétantes)

Dans l'exercice de votre activité professionnelle, vous faites face à des dossiers criminels complexes (crimes de sang non élucidés, crimes sériels et disparitions inquiétantes) à différents stades de la procédure (enquête préliminaire, instruction ou dossier fermé). Votre objectif est de contribuer à la poursuite des investigations ou d'œuvrer à la réouverture d'un dossier à la suite d'un classement sans suite ou d'un non-lieu : cette formation est pour vous.

La directrice du pôle aide aux victimes et procédures criminelles de SEBAN & ASSOCIES, Marine ALLALI, son collaborateur, Antoine SAUVESTRE-VINCI et leur chargé de mission, Olivier LE GALL, vous délivreront une formation dont l'objectif est de donner des clés aussi bien juridiques que pratiques dans la gestion de ces dossiers criminels complexes souvent méconnus des juridictions et des praticiens.

Date : Jeudi 25 janvier 2024 – 9h30 à 12h

Durée : 2.50 heures

Profils des apprenants

- Vous êtes avocat, juriste, professionnel du droit, membre d'une association de victimes, étudiant en droit, étudiant en criminologie, étudiant en psychologie, vous êtes destiné à une carrière judiciaire ou vous faites face à un dossier criminel complexe : cette formation est pour vous.

Prérequis

- Absence de prérequis.

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Délai d'accès : 2 jours

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2023 : 89%

Objectifs pédagogiques

- Connaître les options procédurales d'une partie civile face à ces dossiers criminels complexes
- Savoir développer une stratégie procédurale face à ces situations
- Savoir faire face à la problématique de la prescription et à la difficulté liée à la réouverture sur charges nouvelles d'une information clôturée
- Savoir lire et analyser un dossier pénal complexe en vue de la poursuite ou de la reprise des investigations à partir des hypothèses déjà mises en évidence ou de la proposition de nouvelles pistes de travail
- Savoir étudier les données criminalistiques d'un dossier (analyse et exploitation des scellés, exploitation des données numériques)

Contenu de la formation

- I - La problématique de la prescription
 - A - La recherche d'actes interruptifs de prescription
 - B - Le cas des crimes sériels
- II - Le dossier est actif à l'instruction ou en enquête préliminaire : le cas de la réouverture sur charges nouvelles
- III - Le dossier est actif à l'instruction ou en enquête préliminaire
 - A - Les demandes d'actes : retour d'expérience
 - B - L'accompagnement des victimes

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Didier SEBAN - dseban@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Intervenants : Marine ALLALI, Avocate directrice - mallali@seban-avocat.fr & Antoine SAUVESTRE-VINCI, Avocat à la Cour - asevestrevinci@seban-avocat.fr & Olivier LE GALL - olegall@seban-avocat.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé

Prix : 375.00 € HT / participant, soit 450.00 € TTC / participant

(Pour toute demande INTRA, merci de nous contacter pour un devis sur-mesure : formation@seban-avocat.fr)

Programme créé le 17 août 2023 - Version 6 du 16 janvier 2024